



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Luxembourg, le

01 JUIN 2011

Département de l'environnement

A Monsieur le Président de la
Chambre de Commerce

A Monsieur le Président de la
Chambre des Métiers

LUXEMBOURG

Réf.: GG/TS/m

Conc. : Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 5 décembre 2007 concernant l'octroi d'une aide financière et d'une prime à la casse aux personnes physiques et aux personnes morales de droit privé pour la promotion des voitures à personnes à faibles émissions de CO₂

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous fais parvenir pour avis l'avant-projet de règlement grand-ducal mentionné sous rubrique, tel qu'il sera soumis à une des prochaines séances du Conseil de Gouvernement.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre délégué au Développement
durable et aux Infrastructures

Marco Schank